

GE_GERICHTE ATAS/20/2010 vom 17. Juni 2008

GE Cour de justice, 2008-06-17, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ATAS_20_2010

FR: GE_GERICHTE ATAS/20/2010 du 17 juin 2008

IT: GE_GERICHTE ATAS/20/2010 del 17 giugno 2008

Erwägungen

E. 29

avril et 9 juin 2009 l'informant de ce que celle-ci tentait en vain de prendre contact avec l'expert désigné ; que l'OAI a encore attendu le 13 octobre 2009 avant de faire parvenir au Dr A_____ un second rappel et le 8 décembre 2009 encore pour enfin révoquer le mandat de ce médecin et confier la mission d'expertise au Dr B_____, soit deux mois après que l'assurée se soit plainte d'un déni de justice et après qu'elle ait saisi le Tribunal de céans ; Que force est de constater que l'OAI a fait preuve de lenteurs certaines, sans justification, de sorte qu'il y a bel et bien eu déni de justice ; que par conséquent, l'assurée a droit à des dépens, fixés en l'espèce à 1'500 fr. ;

A/4103/2009 - 5/5 -

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.